



# ENTRE NOUS

Juin 2020  
60<sup>e</sup> année - n° 205  
Périodique trimestriel



## SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
I. Aux élèves majeurs ou qui le seront au 01/09/2020	2
II. Vie de l'école durant les vacances	2
et reprise en septembre 2020 au secondaire	

## I. AUX ELEVES MAJEURS OU QUI LE SERONT AU 01/09/2020

Avis très important aux élèves déjà majeurs ou qui le seront le 1<sup>er</sup> septembre 2020, tout élève qui a atteint l'âge de sa majorité est tenu, s'il veut continuer sa scolarité dans le même établissement, de s'y réinscrire chaque année.

Il doit personnellement effectuer cette démarche. Un contrat précisant les droits et obligations de chacune des parties sera signé par l'élève majeur, d'une part, et le Représentant de l'école, d'autre part.

Cette réinscription sera donc prise, directement par l'éducateur du 3<sup>e</sup> degré, Madame Henrot. Elle devra se faire dès le début de l'année scolaire et, au plus tard pour le 15 septembre 2020.

## II. VIE DE L'ECOLE DURANT LES VACANCES ET REPRISE EN SEPTEMBRE 2020 AU SECONDAIRE

### A. Durant les vacances, des permanences sont assurées.

Au 53, rue de Charleville pour Charleroi (071/20.71.20)

Au 135, Avenue Paul Pastur pour Mont-sur-Marchienne (071/43.06.76 ou 0494/54.79.39)

#### 1. Par des professeurs qui :

- \* remettront les derniers bulletins non repris ;
- \* prendront les nouvelles inscriptions, sauf celles concernant les 1<sup>res</sup> C et 2<sup>es</sup> C et S et les réinscriptions qui ne nous auraient pas été communiquées auparavant au moyen des fiches-réponses prévues à cet effet et envoyées aux élèves fin mai et début juin ;
- \* permettront aux élèves d'avoir accès aux renseignements concernant les examens de passage et les travaux de vacances et donneront à ceux qui ne les auraient pas encore reçues les références de l'ASBL Rent-aBook (voir lien Entre Nous juin 2020 envoyé par le secrétariat).

Pour ces permanences, l'école sera ouverte :

A Charleroi

Du mercredi 1<sup>er</sup> juillet  
au mardi 07 juillet 2020  
Du lundi 17 août  
au lundi 31 août 2020

En semaine :  
De 10h00 à 12h30 et de 14h00 à  
17h00

Ecole fermée du 08 juillet  
au 16 août 2020 inclus

A Mont-sur-Marchienne

Du mercredi 1<sup>er</sup> juillet  
au vendredi 03 juillet 2020  
Du lundi 24 août  
au lundi 31 août 2020

En semaine :  
De 10h00 à 12h30 et de 14h00 à  
17h00

Ecole fermée du 04 juillet  
au 23 août 2020 inclus

2. Par le Secrétariat :

A partir du lundi 24 août (de 09h00 à 12h00). Les élèves réclament et/ou présentent donc sans tarder, les documents dont ils auront besoin (attestations, ...). Ils peuvent aussi contacter le secrétariat via l'adresse email : [secretariat.secondaire@ind-charleroi.org](mailto:secretariat.secondaire@ind-charleroi.org)

3. Par la Direction :

Si des Parents ou des Elèves souhaitent me rencontrer durant les vacances, je leur demande de bien vouloir prendre rendez-vous en téléphonant à l'Institut au 071/20.71.20.

Le lieu de rendez-vous sera au 53, rue de Charleville à Charleroi entre 14h et 16h, de préférence

- les 01, 02, 03 juillet 2020 et à partir du 17 août 2020.

Ces parents ou élèves peuvent également contacter la direction via l'adresse email [direction.secondaire@ind-charleroi.org](mailto:direction.secondaire@ind-charleroi.org) ou via le numéro de gsm : 0491/73.73.43

**B. Examens de passage, de repêchage, délibérations et communications des résultats.**

Afin de permettre à nos écoles de fonctionner le plus rapidement possible, les examens ainsi que certaines délibérations, auront lieu avant le 01/09/20.

**1. Pour Charleroi :**

Horaire pour les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> (sauf en 5<sup>e</sup> APT et TB)  
au réfectoire du bâtiment rue de Charleville, le matin de 08h15 à 12h15  
et l'après-midi de 13h00 à 17h00.

Jour	Heure	Cours
<u>Mercredi 26 août</u>	08h15	* Anglais 2h/4h (LI et LII) <u>3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup></u> * Histoire * Sciences humaines
	13h00	* Anglais 2h/4h (LI et LII) <u>5<sup>e</sup></u> * Latin * Sciences Economiques * PES * Allemand (LIII) * Géographie <u>5<sup>e</sup></u>
<u>Jeudi 27 août</u>	08h15	* Mathématiques * Travaux sur ordinateur
	13h00	* Sciences 3h/5h * Sciences 6h : Physique et Biologie * Sciences appliquées * Education scientifique 2h
<u>Vendredi 28 août</u>	08h15	* Néerlandais (LI et LII) * Géographie <u>3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup></u> * Espagnol 2h * Religion <u>5<sup>e</sup></u>
	13h00	* Français * Sciences 6h : Chimie * Grec * Religion <u>3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup></u> * Education physique * Théorie basket

Horaire pour les 5<sup>e</sup> APT

au réfectoire du bâtiment rue de Charleville, le matin de 08h15 à 12h15  
et l'après-midi de 13h00 à 17h00.

<u>Mercredi 26 août</u>	08h15	* SIPS Délivrer
	13h00	* FES * Langue moderne 1 * Mathématiques
<u>Jeudi 27 août</u>	08h15	* SIPS Préparer (théorie 2h - labo 2h)
	13h00	* Religion * Français * Physique
<u>Vendredi 28 août</u>	08h15	* FHG * Formation scientifique
	13h00	* Chimie

Horaire pour les 5<sup>e</sup> TB

au réfectoire du bâtiment rue de Charleville, le matin de 08h15 à 12h15  
et l'après-midi de 13h00 à 17h00.

<u>Mercredi 26 août</u>	08h15	* QEJS * Mathématiques * FSE
	13h00	* Langue I Néerlandais
<u>Jeudi 27 août</u>	08h15	* ATCE * OAB * CP
	13h00	* Français * Religion
<u>Vendredi 28 août</u>	08h15	* FHG * Formation scientifique
	13h00	* Langue II Anglais

Horaire pour les 2<sup>es</sup>

Au réfectoire du bâtiment rue de Charleville, le matin de 08h15 à 12h15  
et l'après-midi de 13h00 à 17h00.

Jour	Heure	Cours
<u>Mercredi 26 août</u>	08h15	* Sciences
	13h00	* Religion
<u>Jeudi 27 août</u>	08h15	* Français
	13h00	* Education par la technologie * Education artistique * Langue moderne
<u>Vendredi 28 août</u>	08h15	* EDM
	13h00	* Education physique * Mathématiques

N.B. : Les travaux de vacances peuvent faire l'objet d'un entretien avec l'élève durant ces 2 ou 3 jours d'examens. Le professeur de la branche concernée précisera la date et l'heure de celui-ci.

Horaire pour les 6<sup>e</sup> GT/TQ (CESS) et en 7<sup>e</sup> OH

Jour	Heure
<u>Lundi 24 août</u> <u>Mardi 25 Août</u> <u>Mercredi 26 août</u> <u>Jeudi 27 août</u> <u>Vendredi 28 août</u>	L'horaire précis, établi en fonction des besoins constatés sera envoyé par la poste aux intéressés de 6 <sup>e</sup> A, 6 <sup>e</sup> B, 6 <sup>e</sup> C, 6 <sup>e</sup> APT, 6 <sup>e</sup> TB et 7 <sup>e</sup> OH début juillet.  Les élèves de 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> OH qui n'auraient pas reçu cet horaire pour le lundi 06 juillet doivent impérativement le réclamer à l'école.

Pour les éventuels repêchages en vue du certificat de qualification de 6<sup>e</sup> (CQ6) en Assistant(e) Pharmaceutico-Technique ou en Technicien(ne) de Bureau, communication écrite sera adressée aux élèves concernés, début des vacances.

### Communications des résultats

Les parents et les élèves pourront s'informer des résultats : dès le 31 août entre 17h00 et 18h00 seulement, soit en passant au bâtiment rue de Charleville, soit en téléphonant au 071/20.71.20 pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> OH.

#### 2. Pour Mont-sur-Marchienne :

##### Horaire pour les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup>

<u>Jour</u>	<u>Heure</u>	<u>Cours</u>
<u>Mercredi 26 août</u>	08h15	* Religion * Français * FHG * Education physique
<u>Judi 27 août</u>	08h15	* Mathématiques * Formation scientifique * FSE * Néerlandais
<u>Vendredi 28 août</u>	08h15	* OBG : art culinaire, salle, technologie

### Communications des résultats

Les parents pourront s'informer des résultats dès le 31 août de 17h00 à 17h30 soit en téléphonant à l'école (071/43.06.76 ou 0494/54.79.39) soit en passant au 135, avenue Paul Pastur à Mont-sur-Marchienne.

#### C. Possibilité d'une procédure de recours après la 2<sup>e</sup> session.

##### 1. Possibilité d'un recours interne.

Les parents des élèves et les élèves majeurs informés des résultats des délibérations de 2<sup>e</sup> session comme mentionné ci-dessus.

1.1. Pourront, en cas d'attestation C (échec complet), d'attestation B (réussite mais avec restriction), d'orientation vers l'année supplémentaire (2S) à l'issue de la deuxième année commune ou de définition des formes et sections pouvant être suivies au 2<sup>e</sup> degré :

- \* me demander la motivation précise de cette décision d'échec ou de réussite avec restriction,
- \* consulter les copies d'examens qui ont pu conduire, en partie, à ces décisions,

A Charleroi

- le jeudi 03 septembre de 16h00 à 17h00 pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> OH de Charleroi, au bureau de la direction, rue de Charleville.

A Mont-sur-Marchienne

- le jeudi 03 septembre de 09h00 à 11h00.

1.2. Pourront, contester la décision du Conseil de classe en m'en faisant la déclaration, en se présentant au 53, rue de Charleville à Charleroi et à moi-même, personnellement, pour toutes les classes de Charleroi et de Mont-sur-Marchienne

- ⇒ le jeudi 3 septembre de 16h00 à 17h00
- ⇒ le vendredi 4 septembre de 16h00 à 17h00

2. Traitement par l'école de ces demandes de recours internes.

2.1. La commission locale devant instruire les demandes de recours interne se réunira le lundi 07 septembre à 11h30.

2.2. Si nécessaire, les conseils de classes seront à nouveau réunis au 53, rue de Charleville, le lundi 07 septembre à 16h30 pour Mont-sur-Marchienne et pour les classes de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> de Charleroi.



2.3. Communication de la décision prise à l'issue de la procédure interne le **lundi 07 septembre** à 18h00 par téléphone pour les classes 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> OH et toutes les classes de Mont-sur-Marchienne.

2.4. Notification écrite, par recommandé, de la décision prise à l'issue de la procédure interne le premier jour ouvrable qui suit la communication orale.

### 3. Possibilité d'un recours externe.

L'élève, s'il est majeur, ses parents ou la personne investie de l'autorité parentale si l'élève est mineur, peuvent introduire un recours externe contre une décision d'échec ou de réussite avec restriction, pour autant qu'ils aient épuisé la procédure interne. La procédure d'introduction de ce recours externe en septembre est la même que celle de juin. Elle a été évoquée dans l'Entre Nous spécial du 12 juin 2020. Celui-ci est à télécharger sur le site [www.ind-charleroi.be](http://www.ind-charleroi.be).

## D. Reprise en septembre 2020.

### 1. Le mardi 1<sup>er</sup> septembre.

A 08h15, l'accueil des élèves de 1<sup>re</sup> Commune au Forum du bâtiment rue de Charleville à Charleroi et de 1<sup>re</sup> D à M/s/M. Ces élèves rentrent à la maison à 11h55.

A 14h00, la réunion de rentrée pour tous les professeurs au 41 rue de Marcinelle.

### 2. Le mercredi 02 septembre.

2.1. Les élèves de 1<sup>re</sup> (Charleroi) et de 1<sup>re</sup> D (M-s-M) ont cours selon l'horaire qui a été communiqué le mardi 1<sup>er</sup> septembre.

2.2. A 08h15, l'accueil des élèves de 2<sup>e</sup> commune à Charleroi au Forum, rue de Charleville. Les élèves rentrent à la maison à 09h55.

2.3. A 10h15, l'accueil des élèves de 3<sup>e</sup> GT/TTR à Charleroi au Forum, rue de Charleville. Les élèves rentrent à la maison dès la fin de l'accueil.

2.4. Rentrée pour les 2<sup>e</sup> D, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> P de l'enseignement professionnel de Mont-sur-Marchienne de 08h15 à 10h15.

3. Le jeudi 03 septembre :

3.1. Les élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de Charleroi et tous les élèves de Mont-sur-Marchienne se présentent à l'école selon l'horaire distribué la veille.

3.2. Rentrée (accueil au Forum rue de Charleville) pour les élèves de Charleroi :

- 4<sup>e</sup> à 08h15
- 5<sup>e</sup> à 09h30
- 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> à 11h00.

3.3. Dès la fin de l'accueil, tous les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> rentrent chez eux.



*Le Pouvoir Organisateur, les directions, les professeurs et éducateurs  
et tout le personnel de l'Institut Notre-Dame souhaitent  
de bonnes vacances d'été.*



# www. **RENT** **BOOK**.be

**Commandez facilement  
vos manuels scolaires sur  
[www.rentabook.be](http://www.rentabook.be)**

## *Où commander ?*

### *Via le site [www.rentabook.be](http://www.rentabook.be)*

C'est la solution la **plus facile** et la **plus rapide**.  
Le **site** reste **ouvert** toute l'année.

### *Par téléphone au 02 397 98 90*

Attention, la commande par internet  
reste l'option la **plus rapide**.

*Le délai de livraison pour les commandes par  
téléphone sera plus long.*

## *Comment commander via [www.rentabook.be](http://www.rentabook.be)?*

- Allez sur notre site internet [www.rentabook.be](http://www.rentabook.be) et choisissez l'établissement scolaire, l'année et l'option de votre enfant.
- Sélectionnez les livres dont vous avez besoin, soit à l'achat, soit à la location.
- Vérifiez bien votre commande.
- Validez votre commande et choisissez le mode de livraison et de paiement.

## Paiement

Vous avez la possibilité de payer par:



Si vous rencontrez des difficultés financières, contactez-nous au 02/397.98.90. ou par email à [info@rentabook.be](mailto:info@rentabook.be)

## Livraison

Lors de la validation de votre commande, vous pouvez choisir le mode de livraison qui vous convient le mieux:

- A votre domicile ou à l'adresse de votre choix,
- Dans un point relais,
- Dans un distributeur de paquet avec retrait possible 24/24 et 7/7,
- Via la distribution à l'école (si celle-ci est proposée par l'établissement scolaire. Dans ce cas, veillez à imprimer et donner la facture à votre enfant le jour de la distribution).

## Vous avez un problème avec le site internet ou une erreur dans votre commande ?

Si vous avez des problèmes quels qu'ils soient, vous trouverez votre réponse sur le site [www.rentabook.be](http://www.rentabook.be) aux différents onglets.

En cas de problème persistant, vous pouvez nous contacter par email à [info@rentabook.be](mailto:info@rentabook.be) ou par téléphone au 02/397.98.90 en vous munissant de la référence de votre commande (9 lettres).

## Location ou achat, quelle est la différence ?

Avec Rent a Book, vous avez la possibilité de louer ou d'acheter vos livres. Les livres pratiques dans lesquels il est prévu d'écrire (les cahiers d'exercices) ainsi que certains manuels théoriques utilisés tout au long du cursus scolaire de l'élève (Atlas, dictionnaires et Bescherelle) sont proposés à l'achat pour un meilleur confort pédagogique\*. Les autres manuels sont disponibles soit à l'achat, soit à la location.

Concernant le prix, il sera le même que vous sélectionniez « achat » ou « location ». Cependant, en choisissant l'achat, vous recevrez un livre neuf qui vous appartient définitivement (vous ne pouvez pas le rendre en fin d'année scolaire). En sélectionnant la location annuelle, vous recevrez un livre neuf ou en bon état qui est à nous rendre à la fin de l'année scolaire (attention, veillez à ne pas enlever l'étiquette de location indispensable pour le remboursement de votre caution et à rendre le livre dans un bon état).

Le prix comprend la caution qui est de 65% du prix public du livre. La location revient donc à 35% du prix public du livre.

Nous remboursons la caution en fin d'année scolaire en échange des livres rendus en bon état (aucune page arrachée, peu de fluo ou d'annotation). Si le livre ne nous revient pas, nous gardons la caution.

## Reprise des livres en fin d'année scolaire

En fin d'année scolaire, les élèves recevront une brochure explicative ainsi qu'un document à compléter pour que le retour des livres se déroule dans les meilleures conditions.

Les livres loués uniquement doivent être remis dans un sachet ou un carton bien fermé avec le formulaire de retour qui sera fourni par Rent a Book à l'école et disponible sur notre site internet. Selon les modalités pratiques de l'école, les élèves déposeront leur paquet dans un lieu sécurisé au sein de l'établissement scolaire.

\* Voir conditions générales de vente